

Rapport du Kok :
« Relever le défi »
Page 2

Séance du
Conseil
Page 3

Le programme
Erasmus Mundus
Page 4

Nouveaux projets
du CSEE
Page 5

La directive sur les
services
Page 7

Le Traité
constitutionnel
Page 8

Le communiqué
de Maastricht
Page 9

La Conférence des
syndicats
d'enseignants
d'Europe centrale
et orientale
Page 10

Nouvelles
publications
Page 12

Publication du rapport Wim Kok « Relever le défi »

C'est le 3 novembre dernier que le rapport "Relever le défi – La stratégie de Lisbonne pour la croissance et l'emploi", attendu avec impatience, a été présenté à la Commission. Le CSEE soutient plusieurs des recommandations contenues dans ce rapport, en déplorant toutefois que la cohésion sociale et la durabilité sont négligées dans le rapport.

[>>> Pour plus d'informations](#)

De Lisbonne à Copenhague et à Maastricht

Lors de la Conférence ministérielle qui s'est tenue à Maastricht les 15 et 16 décembre, Mme van der Hoeven, ministre de l'Education, de la Culture et des Sciences des Pays-Bas et Jan Figel, Commissaire de l'UE chargé de l'éducation, présenteront un nouveau Communiqué de Maastricht, qui fait suite à la Déclaration de Copenhague.

[>>> Pour plus d'informations](#)

Nouveaux projets du CSEE : « Le Dialogue social »

Le CSEE lance deux nouveaux projets, dans le but de placer nettement l'accent sur la nécessité du Dialogue social.

[>>> Pour plus d'informations](#)

Calendrier

18-20 novembre
Conférence de l'UE
sur la citoyenneté

22 - 23 novembre
Première Conférence
sur le Forum
eLearning européen
pour l'éducation
(ELFE)

29 - 30 novembre
Séminaire de
formation: « Le
dialogue social dans
l'éducation »

1^{er} décembre
Réunion du Bureau
exécutif de la CES

6 décembre
Comité paneuropéen
de l'IE / Bureau
Exécutif du CSEE

7 décembre
Panel consultatif du
CSEE sur la qualité

14-16 décembre
Conférence de l'UE
sur l'éducation et la
formation
professionnelle

Le Secrétariat du
CSEE sera fermé du
22 décembre 2004
au 3 janvier 2005
inclus.

Publication du rapport Wim Kok « Relever le défi »



C'est le 3 novembre dernier que le rapport "Relever le défi – La stratégie de Lisbonne pour la croissance et l'emploi", attendu avec impatience, a été présenté à la Commission. Le CSEE soutient plusieurs des recommandations contenues dans ce rapport, en déplorant toutefois que la cohésion sociale et la durabilité sont négligées dans le rapport, lequel est axé seulement sur l'emploi et la croissance.

Le rapport, rédigé par l'ancien Premier ministre Wim Kok, constate que la stratégie de Lisbonne doit être relancée pour assurer la croissance et multiplier le nombre d'emplois en Europe, et jeter un pont par-dessus le fossé qui sépare l'UE des Etats-Unis et de l'Asie.

A mi-chemin de 2010: les progrès sont lents

Suivant les recommandations de M. Kok, les gouvernements devraient être « cloués au pilori » s'ils ralentissent le rythme de l'évolution qui devrait faire de l'UE l'économie la plus compétitive du monde d'ici 2010. Le rapport souligne l'importance que revêtent les progrès dans la mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne : « *Les gouvernements, et en particulier leurs dirigeants, ne doivent pas éluder leurs responsabilités cruciales. Ce qui est en jeu, c'est rien moins que la prospérité future du modèle européen* », peut-on lire dans les conclusions du rapport de 54 pages.

Les faibles progrès enregistrés dans la satisfaction des objectifs de Lisbonne sont imputés à l'inertie politique des gouvernements de l'UE, aux agendas surchargés, à la faible coopération et aux priorités conflictuelles. « *A mi-chemin de 2010, l'impression générale qui se dégage est très mitigée et il reste beaucoup à faire pour éviter que Lisbonne devienne synonyme d'objectifs manqués et de promesses non tenues* », met en garde M. Kok.

Au nombre des recommandations essentielles contenues dans le rapport figure la mise en place au Parlement européen d'un comité responsable du suivi de la stratégie de Lisbonne, le réaménagement du budget de l'UE améliorant la communication avec les citoyens et le raccourcissement des délais dont les Etats membres ont besoin pour intégrer la législation de l'UE dans leur législation nationale.

M. Kok souligne que la date cible de 2010 doit être maintenue.

L'innovation, l'apprentissage tout au long de la vie et la recherche au centre des travaux

Le rapport souligne nettement que l'UE doit faire tout ce qui lui est possible pour attirer en Europe les chercheurs et les personnels scientifiques de haut niveau du monde entier. A sa session du printemps, le Conseil européen sera saisi d'un plan d'action visant à réduire les derniers obstacles, s'agissant notamment des procédures d'obtention de visa et de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles. M. Kok propose également de coordonner la recherche au niveau européen en créant un Conseil européen pour la recherche.

L'Europe sociale, le moteur de la croissance économique

Le CSEE croit que le dialogue social et le partenariat social européens sont effectivement les éléments déterminants qui conditionneront le succès des objectifs de Lisbonne. Néanmoins, le rapport est centré seulement sur l'emploi et la croissance, alors que la cohésion sociale et le développement durable devraient peser d'un même poids dans la stratégie de Lisbonne. Pour que celle-ci s'avère fructueuse, il faut que ces quatre éléments travaillent à l'unisson.

Le rapport, qui est une contribution à la révision à mi-parcours de la stratégie de Lisbonne, qui sera menée pendant la présidence du Luxembourg, a été remis aux responsables de l'UE à l'occasion de la réunion du Conseil sur l'éducation, la jeunesse et la culture qui s'est tenu les 15 et 16 novembre à Bruxelles, et où ce rapport a été discuté.

Le CSEE reste vigilant afin que la stratégie de Lisbonne soit appliquée dans son intégralité.

[Lire le rapport de 54 pages en format Pdf](#)

L'apprentissage tout au long de la vie, la citoyenneté et le rapport KOK examinés en séance du Conseil

Sous la présidence des Pays-Bas, le Conseil de l'Union européenne (Education, Jeunesse et Culture) a tenu sa 2616^{ème} session les 15 et 16 novembre à Bruxelles. Dans le domaine de l'éducation, la nouvelle génération de programmes, l'éducation et la citoyenneté et



les conclusions sur les futures priorités de la coopération européenne renforcée dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnels ont été au centre des débats. En outre, il y a eu un débat public concernant le rapport Wim Kok du Groupe de haut niveau conseillant la Commission européenne pour la préparation de la révision à mi-parcours de la stratégie de Lisbonne, qui aura lieu en mars 2005.

82 universités européennes lancent le programme Erasmus Mundus

La Commission européenne a sélectionné les 19 premiers cours de master Erasmus Mundus qui seront lancés cet automne dans 17 pays européens. A compter de cette année académique, l'UE accordera aux meilleurs étudiants et professeurs du monde entier des bourses d'étude de l'UE.

« Erasmus Mundus vise à rétablir l'Europe dans sa position dominante sur la scène universitaire internationale », a déclaré Viviane Reding, Commissaire européenne pour l'Education et la Culture, à l'occasion d'une conférence de presse. En dépit des délais très courts pour la sélection des premiers programmes masters Erasmus Mundus, la Commission a répondu à ses engagements, et les premiers étudiants et chercheurs de près de 80 pays arriveront en Europe au cours de la présente année académique.

Coopération européenne et liens internationaux

Adopté au début de 2004, le programme Erasmus Mundus soutient des cours de master de haut niveau et encourage les échanges entre étudiants et professeurs universitaires du monde entier et de l'UE. Le programme a pour but de renforcer la coopération et les liens internationaux de l'Europe dans l'enseignement supérieur. Quelque 230 millions d'euros seront consacrés à ce programme entre 2004 et 2008, 90 % de cette somme étant affectés à la mobilité des étudiants et des chercheurs. Le budget pour l'année inaugurale atteint €8 millions.

128 candidatures pour des cours de master

Adopté au début de 2004, le programme Erasmus Mundus a publié un appel d'offres qui a suscité la présentation de 128 candidatures pour des cours de master, avec la participation de centaines d'universités européennes. Des experts indépendants ont examiné ces candidatures, et la liste des

19 meilleurs cours a été élaborée par un Bureau de sélection composés de 12 personnalités de premier plan provenant des milieux universitaires européens. Les cours de master sélectionnés couvrent un large ensemble de disciplines, s'étendant du droit aux mathématiques.

L'action 3 du programme permettra aux étudiants et chercheurs européens de se rendre dans des pays non membres de l'UE pour enrichir leurs études ; elle devrait être lancée en 2005.

Renforcer l'attrait de l'enseignement supérieur en Europe

Les responsables de l'enseignement supérieur en Europe voient dans ce programme un moyen utile de réagir aux défis auxquels l'enseignement supérieur est confronté aujourd'hui en Europe, en particulier la nécessité de stimuler le processus de convergence des structures des diplômes, qui est un thème important du processus de Bologne et des réformes nationales dans l'enseignement supérieur des Etats membres.

Erasmus Mundus est un nouveau plan à l'échelle mondiale, qui donne une caractéristique typiquement « européenne » à l'enseignement supérieur. Il a essentiellement pour but de renforcer la qualité et l'attrait de l'enseignement supérieur européen à l'échelle mondiale. Ensuite, les cours de master et les bourses d'étude s'intégrant dans le programme Erasmus Mundus fourniront un cadre qui assurera la promotion d'échanges de haut niveau et de dialogue entre les cultures. Erasmus Mundus a pour objectif de préparer les participants européens comme non européens à la vie dans une société désormais mondialisée, fondée sur la connaissance.

[Lire le texte juridique du programme adopté, fichier Pdf](#)

[Voir la liste des 19 cours de master sélectionnés, fichier Pdf](#)
(seulement en anglais)

Nouveaux projets du CSEE : « Le Dialogue social »

Le modèle social européen rend d'autant plus nécessaire le Dialogue social, et il est par ailleurs admis qu'il ne sera pas possible d'atteindre le succès économique au 21^{ème} siècle sans un système moderne de relations de travail et sans stratégie efficace pour la gestion proactive du changement. Le CSEE lance deux nouveaux projets à l'intention de ses organisations membres dans les pays d'Europe centrale et

orientale, dans le but de placer nettement l'accent sur la nécessité du Dialogue social.

« Le Dialogue social dans l'éducation »

Un projet intitulé « Le dialogue social dans l'éducation: séminaires de formation » sera organisé à Bruxelles les 29 et 30 novembre dans le but de donner aux syndicats d'enseignants des nouveaux Etats membres une formation sur le Dialogue social dans l'UE ; concrètement, ce projet défend les buts suivants :

- contribuer au développement du dialogue social national dans tous les pays participants ;
- améliorer les connaissances et les capacités des syndicats d'enseignants pour participer au dialogue social ;
- familiariser davantage les syndicats d'enseignants avec le dialogue social européen.

Ce séminaire se tiendra en deux étapes : *la stratégie de Lisbonne et les négociations collectives et le dialogue social* ; trois points seront essentiellement au centre des débats :

- la stratégie de Lisbonne dans le secteur de l'éducation, et ses objectifs :
 - renforcer la qualité et l'efficacité des systèmes d'éducation et de formation dans l'Union européenne ;
 - faciliter pour tous l'accès aux systèmes d'éducation et de formation ;
 - ouvrir les systèmes d'éducation et de formation à un monde élargi.

Expliquer les objectifs de Lisbonne dans le secteur de l'éducation, l'importance que revêt la stratégie de Lisbonne en tant que pilier central du développement de la société future et l'évaluation de la manière dont le dialogue social national peut apporter une contribution au processus de Lisbonne.

- négociations collectives sectorielles (éducation) dans les pays candidats: renforcement des mesures visant à développer des systèmes de négociations collectives claires en Europe ;
- le rôle du dialogue social en Europe: niveau national et niveau européen.

« Comment s'engager effectivement dans le Dialogue social »

Du 14 au 16 novembre, le CSEE, en coopération avec l'Académie syndicale européenne, a organisé en Slovénie un séminaire sur le thème « Comment s'engager effectivement dans le Dialogue social ? ».

Ce projet, soutenu financièrement par l'Union économique, a permis aux participants d'étudier les développements du dialogue social pour les organisations d'enseignants dans les pays d'Europe centrale et orientale, et de contribuer au développement d'une politique du CSEE concernant le Dialogue social. En outre, les participants ont échangé des informations sur la politique des organisations membres du CSEE sur cette question.

Renforcer et améliorer le dialogue social

Les projets donneront aux syndicats l'occasion de partager leurs expériences et de réfléchir sur la manière de renforcer le dialogue social. Se fondant sur ces projets, le CSEE espère contribuer au développement du Dialogue social dans les pays d'Europe centrale et orientale.

[Lire la description du projet: « Le Dialogue social dans l'éducation: Séminaires de formation »](#)

(seulement en anglais)

Audition publique sur la directive sur les services dans le marché interne

Le 11 novembre, le Parlement européen a organisé une audition publique sur le projet de directive sur les services dans le marché interne ; les syndicats et les organisations professionnelles y ont débattu des conséquences de la proposition. Cette proposition inquiète le CSEE, qui y voit une menace pour le modèle social européen.

La directive sur les services, également connue sous le nom de directive Bolkenstein, du nom du Commissaire qui l'a élaborée, vise à « libéraliser et à déréglementer toutes les activités de service en Europe ». Cette proposition est lourde de conséquences et le CSEE craint pour les droits et la protection des travailleurs.

La Confédération européenne des syndicats (CES) a contribué au débat qui s'est tenu au Parlement. Catelene Passchier, Secrétaire confédérale, a souligné que la CES ne

saurait appuyer la directive: « *La CES est d'avis que dans sa forme actuelle, le projet de directive sur les services est une invitation ouverte aux abus et à la manipulation (...) Plutôt que d'harmoniser vers le haut, elle stimule la concurrence entre les Etats membres, et tend au nivellement par le bas, au détriment des travailleurs, des consommateurs et de l'environnement* ».

[Lire la contribution de la CES](#) (seulement en anglais)

Les dirigeants de l'UE signent le Traité constitutionnel

Le 29 septembre, les chefs d'Etat et de gouvernement des 25 Etats membres de l'UE se sont rencontrés à Rome pour la signature officielle de la nouvelle Constitution européenne – une cérémonie marquant l'ouverture officielle de la période de ratification s'étendant sur deux ans. Symboliquement, la cérémonie s'est tenue dans la même salle que celle qui avait vu, en 1957, la signature du Traité de Rome par les six Etats fondateurs, à savoir la France, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg.



Les chefs d'Etat et de gouvernement et les ministres des Affaires extérieures de l'UE ont signé le 29 octobre à Rome, le traité établissant une Constitution pour l'Europe.

Le premier Ministre des Pays-Bas, président en exercice du Conseil, Jan Peter Balkenende a déclaré lors de la cérémonie : « *Cette Constitution nous offre davantage de capacités pour donner à l'Europe davantage de sécurité, de prospérité et de justice. Nous devons travailler main dans la main afin de pleinement exploiter ces capacités. Notre tâche n'est pas encore terminée* ». Toutefois, une étape importante doit encore être complétée, en l'occurrence la ratification. Le

Traité n'entrera en vigueur que lorsque les 25 Etats membres l'auront ratifié par le biais d'un référendum ou par la voie parlementaire. A ce jour, 11 Etats membres ont indiqué leur intention d'organiser un référendum, l'Espagne ouvrant la voie en février 2005.

Le CSEE se prépare à informer ses organisations membres sur les aspects du nouveau Traité qui présentent un intérêt particulier pour les organisations syndicales d'enseignants.

[Lire: Traité établissant une Constitution pour l'Europe, fichier pdf](#)

De Lisbonne à Copenhague et à Maastricht

Lors de la Conférence ministérielle qui s'est tenue à Maastricht les 15 et 16 décembre, Mme van der Hoeven, ministre de l'Education, de la Culture et des Sciences des Pays-Bas et Jan Figel, Commissaire de l'UE chargé de l'éducation, présenteront un nouveau Communiqué de Maastricht, qui fait suite à la Déclaration de Copenhague.

600 participants étudieront la manière dont le programme Leonardo da Vinci et d'autres initiatives pertinentes contribueront à la mise en oeuvre du nouveau Communiqué de Maastricht et ils identifieront également les lacunes présentes dans les politiques et pratiques en matière d'éducation et de formation professionnels.

Approche intégrée aux plans national, régional et local

Le 3 juin 2004, le Groupe de coordination de Copenhague (GCC) a soumis à la Commission un document de discussion sur le rapport sur l'état d'avancement de la mise en oeuvre des priorités de Copenhague. Le GCC a proposé que les niveaux national, régional et local adoptent une approche plus intégrée. Les pays devraient prendre des mesures visant à ce que les ministres responsables de l'éducation et de la formation professionnels rencontrent les autres parties prenantes, notamment les partenaires sociaux. Le Communiqué de Maastricht devrait aborder particulièrement cette question.

Nouvelles priorités et stratégies

Le Communiqué de Maastricht est une mise à jour de la Déclaration de Copenhague et fixe de nouvelles priorités et stratégies pour les deux années à venir. La conférence sera consacrée pour l'essentiel à des ateliers axés principalement sur les quatre thèmes suivants :

- état de préparation des systèmes nationaux d'éducation et de formation professionnels à répondre aux défis de Lisbonne;
- mise en place d'un marché du travail européen ;
- éducation à l'esprit d'entreprise;
- nouvelles pédagogies dans l'éducation et la formation professionnelles.

Les ateliers puiseront les informations qui leur sont nécessaires dans l'importante étude de référence intitulée « *Achieving the Lisbon goal: The contribution of VET* ».

[Lire le Communiqué de Maastricht](#) (seulement en anglais)

[Lire l'étude de référence: «Achieving the Lisbon goal: The contribution of VET»](#) (Réaliser l'objectif de Lisbonne: la contribution de l'éducation et de la formation professionnelles)
(seulement en anglais)

Moments saillants de la Conférence des syndicats d'enseignants d'Europe centrale et orientale

Le financement de l'éducation publique, l'emploi des enseignants et les systèmes salariaux figuraient parmi les thèmes débattus lors de la 3^{ème} Conférence de coordination des syndicats d'enseignants d'Europe centrale et orientale qui s'est tenue à Budapest du 23 au 26 septembre.

Les participants à la conférence ont conclu que dans la plupart des pays de la région, le financement de l'éducation mesuré en pourcentage du PIB n'atteint pas le niveau moyen des pays de l'UE.

Amélioration du statut social des enseignants

La conférence a souligné la nécessité pour les gouvernements d'augmenter les salaires et d'améliorer les possibilités de carrière, contribuant de la sorte au relèvement du statut social des enseignants. Les salaires des enseignants sont inférieurs au salaire moyen dans l'UE et dans la plupart des cas, ils n'atteignent pas le salaire moyen des diplômés de l'enseignement supérieur actifs dans d'autres secteurs. Il est indispensable de rendre la profession enseignante plus attrayante auprès des jeunes.

Système de normes d'infrastructure pertinentes

Les participants à la conférence ont fait valoir la nécessité de disposer d'un système de normes d'infrastructure pertinentes dans le secteur de l'éducation. Des plans de développement nationaux pertinents doivent être élaborés en réponse aux exigences de l'UE en matière de développement des ressources humaines et pour améliorer les systèmes d'éducation existants. Des fonds communautaires sont disponibles pour des projets de cette nature, et les participants ont demandé au CSEE de les appuyer dans leurs efforts de lobbying auprès de l'UE.

Groupe de travail intégré dans les projets « Dialogue social » du CSEE

Dans le sillage de la conférence, le Bureau IE/CSEE a étudié une proposition visant à créer un groupe de travail restreint chargé d'analyser spécifiquement le temps de travail des enseignants. Cette proposition sera soumise au Bureau exécutif du Comité paneuropéen/CSEE à sa réunion du 6 décembre. Le Groupe de travail devrait être intégré dans les projets « Dialogue social » du CSEE.

Nouvelles publications

- [Relever le défi, rapport du Groupe de haut niveau présidé par Wim Kok](#)
- [Eurydice : L'intégration scolaire des enfants immigrants en Europe](#)